

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCIENS, 1. — CAHORS

A. COUERSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Frères, n° 24, et Place de la Bourse, n° 2, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Les Journaux et les Nationalistes

Les organes nationalistes et réactionnaires ont récemment poussés des cris de triomphe, en apprenant que l'*Aurore* se mettait à dix centimes, et que le *Siècle* liquidait. Comme, en même temps, la nouvelle parvenait d'un changement de direction dans le *Figaro*, leur joie ne connaissait plus de borne. Trois des journaux qui avaient combattu pour la justice et la vérité, c'est-à-dire pour ce qui fait un peuple grand et fort, étaient réduits à prendre des mesures de conservation ou à s'avouer vaincus. Quelle revanche de ce que Zola appelait la presse immonde!

M. Vaughan, pour l'*Aurore*, M. Yves Guyot, pour le *Siècle*, ont donné les raisons de leurs changements. Le *Siècle* est un journal systématique, et comme tout système raisonné, il froisse parfois les convictions irréflechies. De là, sa clientèle restreinte, mais la puissance de propagation d'une idée ne tient pas au nombre de ceux qui la reçoivent directement, mais au nombre de ceux qui la comprennent. Or, ce nombre n'est jamais grand. Par la suite, l'idée se transforme en évidence et fait toute seule son chemin.

L'*Aurore* a à sa tête un pamphlétaire, M. Urbain Gohier. Avec Drumont, Cassagnac et Rochefort, cela fait pour la France, quatre évangélistes de la parole en l'air, et c'est beaucoup pour une seule nation. On n'a pas besoin d'un si abondant dévergondage d'esprit.

Mais, admettons, pour un moment, que là ne soient pas les vraies raisons de la déchéance de ces journaux. Supposons qu'ils tombent parce que leurs lecteurs les ont abandonnés, ayant tous passé à la *Patrie Française*. Qu'est-ce que cela prouverait. Tout simplement que le fameux syndicat n'a jamais existé, et que les nationalistes mentaient en en entretenant leurs lecteurs. Car si le syndicat avait existé, les journaux auraient fait des économies pendant l'affaire et ne seraient pas réduits aujourd'hui à chercher remède à leur anémie.

Malheureusement, cette supposition est démentie par les faits.

La *Patrie Française* n'est pas prospère, beaucoup moins que ne le disent ses bonis-seurs attirés, Jules Lemaitre et Coppée. Et la preuve en est que l'*Echo de Paris*, son moniteur officiel, est dans une situation plus que douloureuse, jouant son dernier atout sur un roman de Georges Ohnet. Et cela n'est pas d'une mince ironie que de voir Georges Ohnet, jadis écrasé, aplati, démolé à tout jamais par Jules Lemaitre, tentant de sauver le bateau qui porte ce même Jules Lemaitre et son infortune politique. M. Ohnet a vraiment de la grandeur d'âme!

Mais les rats n'ont pas confiance dans la réussite de l'entreprise, ni dans le talent du sauveteur d'Ohnet. Ils se sauvent à qui mieux mieux. Le premier qui détale est l'homme à tout faire de la maison, Georges Bonnamour, qui, après avoir, en de mauvais romans, pillé Zola, lui en témoigna la reconnaissance que l'on sait, sous le nom de Georges Bec. On se souvient de ses comptes-

rendus inqualifiables des procès de Paris et de Versailles. M. Bonnamour a conservé les habitudes de la loge de concierge où il a été élevé. Quand le pourboire est bu, on ne pense plus au client généreux. Ainsi fait le petit homme au monocle, en lâchant l'*Echo de Paris*.

Il s'attache maintenant aux basques de Déroulède, (basques de la redingote, s'entend!) car l'exilé va fonder un journal de République plébiscitaire. Encore un qui aura le sort des roses, mais quand les élections approchent, il y a toujours des capitalistes pour marcher.

Le sort des journaux, reconnaissons-le, dépend moins de leur bonne ou mauvaise exécution que du public dont ils relèvent. Et ce public, c'est fâcheux à dire, on ne le capte pas par des principes, mais par des anecdotes. On l'englobe aussi dans les grands courants, mais ces courants eux-mêmes sont déterminés plus par des mots sonores et vides que par des réalités. On a pipé une partie du peuple français par les mots de patrie, d'armée, et ce que l'on avait mis derrière, c'était cléricalisme, incapacité militaire et trahison. S'est-on ingénié à retourner l'écran, et à contempler dans leur particulière beauté, le père du Lac, Henry et Esterhazy? Il a fallu une bataille acharnée, qui n'est pas terminée, pour obtenir ce résultat. Mais on peut espérer que ces grands mots ne serviront pas toujours aux pires malfaiteurs, et que les gens sincères pourront, eux aussi, les agiter pour le bien public. Ce sera alors que les journaux républicains s'épanouiront et que le mensonge, parti avec les congrégations, cèdera la place à la vérité. C. J.

## En Espagne

L'agitation anticléricale

L'agitation anticléricale continue toujours en Espagne.

A Madrid, à Barcelone, des meetings ont lieu presque tous les jours, où des orateurs du parti républicain s'élèvent contre le clergé, et demandent, comme en France contre ces derniers une loi d'exception.

Ces meetings sont toujours suivis de manifestations violentes, au cours desquelles des bagarres, des rixes éclatent entre les manifestants et la police. Des patrouilles de gendarmes circulent dans les rues où des charges de cavalerie sont faites pour disperser la foule.

## EN CHINE

La question de la Mandchourie

Les nouvelles d'extrême Orient parues dans la presse anglaise du 19 avril, sont considérées comme un tissu d'inventions fantaisistes.

On apprend, en effet, de source absolument sûre que la Russie n'a adressé aucune proposition au gouvernement japonais.

Il est également faux que la Russie soit prête à diminuer ses prétentions sur le chiffre de l'indemnité de guerre à la condition que la Chine accepterait la convention relative à la Mandchourie, car, ainsi que les puissances ont été renseignées à ce sujet par le communiqué du *Messenger officiel* et par la

Note circulaire aux représentants russes, à l'étranger, le gouvernement impérial est fermement résolu à n'entamer aucune négociation avec la Chine relativement à la Mandchourie dans les circonstances actuelles.

## Au Transvaal

Les frais de la guerre

M. Brodrick a déclaré que, pendant les dix dernières semaines, la guerre sud-africaine est revenue en moyenne à un million cinq cent mille livres sterling, soit 37 millions 500.000 fr. par semaine.

La poursuite des Commalos

Le commando Kruitziuger, fort d'environ 600 hommes, a quitté sa forte position de Rhenosterberg. Il s'est porté vers l'est, a franchi la voie ferrée du Midland et s'est approché de Maraisburg. Il remonte maintenant vers le nord et traversera, sans doute de nouveau, la voie ferrée pour pénétrer dans le district d'Albert.

La colonne anglaise Crewe suit le commando Kruitziuger. Les colonnes Scobell et Henniker poursuivent les commandos de Scheeter, de Fouche et de Malan. Chassés vers l'est, les commandos ont passé au sud de Graaf-Reinet, et se sont fractionnés : une partie allant du côté de Pétersbourg, à l'est de Graaf-Reinet, les autres se portant sur Zwagers-Hock, dans le district de Somerset-East.

## INFORMATIONS

Instruction publique

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs la circulaire suivante :

« Monsieur le recteur,

Depuis plusieurs mois des tentatives ont été faites, par des sociétés ou lignes ayant un caractère politique avoué ou déguisé, pour recueillir des adhésions parmi les élèves de nos établissements. Il importe de couper court à ces entreprises. Les jeunes gens dont l'éducation nous est confiée doivent être tenus rigoureusement à l'écart non seulement des luttes et des polémiques des partis, mais encore de tout ce qui est étranger à l'objet de leurs travaux. L'intérêt des études, la paix intérieure de nos établissements, ainsi que le respect dû aux sentiments des familles, l'exigent. Je vous rappelle mes instructions antérieures sur ce point. Vous voudrez bien inviter le personnel placé sous vos ordres à redoubler de vigilance et à prohiber dans les lycées, collèges, écoles normales primaires, écoles primaires supérieures ou écoles primaires élémentaires, la distribution de tous les écrits, brochures, circulaires, prospectus, constituant un acte de propagande en faveur d'un parti, d'une ligne ou d'une association quelconque. Cette règle est générale : elle ne doit souffrir aucune exception. »

Les Lignes de la Patrie Française et antisémites certainement vont crier au scandale. On sait, en effet, qu'elles ont essayé d'embrigader les jeunes gens des écoles, du reste avec très peu de succès.

Mlle Vera Gelo après l'acquiescement

Mlle Vera Gelo, après son acquiescement, a été renvoyée à la prison Saint-Lazare, où devait avoir lieu la levée d'écrou. Mais elle a désiré passer la nuit dans la cellule où elle est restée depuis trois mois; son sommeil a été fort agité.

Avant de se coucher, elle a écrit plusieurs lettres, notamment une au directeur de la prison, dans laquelle elle lui exprime toute sa gratitude.

Ce n'est que dimanche que Mlle Vera Gelo a quitté la prison de Saint-Lazare. On assure qu'elle se propose de partir, avec le frère de Mlle Zelénine, pour la Russie.

« Le Grenier » de Goncourt

Le « Grenier », le célèbre « Grenier » des Goncourt, où le Tout-Paris littéraire et artistique a passé, a été samedi, à la Chambre des criées du tribunal de la Seine, mis en adjudication à la requête de M. Léon Hennique, légataire par indivis avec Mme Alphonse Daudet et consorts de la propriété Edmond de Goncourt, située 67, boulevard Montmorency, à Auteuil.

La mise à prix était de 80,000 francs. Pas un amateur ne s'est présenté.

Dans un mois environ, le « Grenier » des Goncourt, en réalité une maison à deux étages, sera mis à nouveau en adjudication à la Chambre des criées.

Tirages financiers

Ville de Paris 1871

Le numéro 239,610 gagne 100,000 fr.  
Les deux numéros suivants gagnent chacun 50,000 francs : 565,518, 1,278,158.  
Les dix numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs.  
765,788 950,670 1,264,358 295,845  
991,461 844,181 899,216 1,203,900  
290,080 1,210,564

Soixante-quinze numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Ville de Paris 1892

Le numéro 112,051, gagne 100,000 fr.  
Le numéro 65,221, gagne 50,000 fr.  
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. : 162,796 et 517,568.  
Trente numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Un jugement du Président Krüger

L'anecdote suivante, racontée par un de nos confrères, montre que l'oncle Paul rendrait bien des points à Salomon lui-même : Il y a assez longtemps, un Boer mourut, laissant une belle ferme à ses fils, entre lesquels il fallait faire le partage. Il y avait là matière à plus d'un procès et les deux jeunes gens craignaient fort l'intervention ruineuse des avocats dans leurs affaires. Quelques amis leur conseillèrent d'aller trouver le président Krüger, qui réglerait probablement le problème sans qu'ils eussent à payer un cent. C'est ce qu'ils firent avec confiance. Krüger les écouta, tout en fumant, comme d'ordinaire. « — Très bien ! leur dit-il, je réglerai cette affaire, mais à condition que vous me promettiez de vous conformer à ma décision. » Les jeunes gens le promirent. Voici comment l'oncle Paul résolut la question : « — L'aîné d'entre vous va faire le partage et, le partage fait, le cadet choisira la part qui lui conviendra. » Il est difficile de se montrer à la fois plus avisé et plus équitable.

Enlevé par un ballon

Au parc aérostatique du 1<sup>er</sup> génie, près du polygone des Matelots, à Versailles, on procède actuellement à des manœuvres pour habituer les jeunes soldats à l'enlèvement des ballons. Samedi après-midi, comme on faisait le simulacre d'une ascension libre avec un ballon captif dont le câble se trouvait déroulé par avance sur une longueur assez considérable, un des aérostatiens, nommé Quiry, n'ayant pas lâché le cordage au

commandement, fut enlevé dans les airs à une hauteur de quarante mètres. Le treuil de rappel fut mis en manoeuvre en toute hâte et le ballon, obéissant au câble, était déjà redescendu de vingt-cinq mètres environ lorsque le malheureux soldat à bout de forces, lâcha le cordage auquel il s'était cramponné jusqu'à et vint s'abîmer sur le sol. La chute n'a pas été mortelle. Mais l'état de Quiry est des plus graves. Les chirurgiens ont constaté des fractures aux jambes et ils craignent des lésions internes. La réduction des fractures a été faite le soir même à l'hôpital militaire.

**Suicide**

Le jeune Jean-Baptiste Brun, âgé de dix-sept ans, maréchal-ferrant à Saint-Barbant (Haute-Vienne), était venu à Luchapt, le 15 courant, pour y assister à une noce. Le 16, dans l'après-midi, Brun se trouvant en état d'ivresse, alla faire quelque tapage chez la receveuse des postes.

M. Prévereau porteur de dépêches, lui fit quelques observations, à quoi le jeune maréchal-ferrant répondit en déclarant qu'il allait se noyer. Jean-Baptiste Brun mit son funeste projet à exécution, et vers sept heures du soir, le même jour, M. Pierre Thiandière, colon aux Mâts, remarquant quelques effets au bord de la rivière, fit des recherches dans la Blourde, et retrouva le cadavre du malheureux garçon. La mort avait déjà fait son œuvre.

Les parents de Brun ont été prévenus du malheur qui les frappe par les soins de M. l'adjoint au maire de Luchapt.

**Une pêche lugubre**

Un pêcheur à la ligne, se trouvant sur les bords de la Seine, à Sotteville-les-Rouen, a retiré du fleuve deux paquets soigneusement enveloppés et ficelés : ils contenaient les deux bras d'une fillette qu'on croit être la petite Madeleine Godailler, disparue depuis le 4 avril dernier. Les bras avaient été détachés à l'épaule. La section était très nette, ils étaient enveloppés dans un morceau de chemise de femme. L'un de ces morceaux portait la marque M. B., l'autre portait cette double marque de fabrique 4, 115. Le parquet de Rouen, immédiatement prévenu, s'est rendu sur les lieux accompagné du commissaire de Sotteville. Des recherches ont été entreprises dans le fleuve, mais elles n'ont donné aucun résultat.

**Un crime épouvantable**

Un crime épouvantable a été commis dans la nuit de dimanche, au village de Corancez près de Chartres.

Des individus ont pénétré dans une maison et ont tenté de tuer le père et cinq enfants.

Le père de cette malheureuse famille seul, est encore en vie, les cinq enfants sont morts.

Les assassins n'ont pu être arrêtés.

**Les larmes humaines**

Le *Family Doctor* est informé par un médecin qui revient de Perse que là-bas les lar-

mes sont encore considérées comme un remède contre certaines maladies chroniques. A chaque enterrement on met dans une bouteille les larmes des assistants en procédant de la façon suivante :

Chacune des personnes atteintes par la mort du défunt reçoit une éponge destinée à s'essuyer les yeux, et, après l'enterrement ces éponges sont présentées au prêtre, qui les presse au-dessus d'une bouteille qu'il conserve soigneusement.

**Condamnation à mort**

La Cour d'assises des Côtes-du-Nord a condamné à mort le nommé Jean Omnès, âgé de 18 ans, ouvrier tanneur qui, le 21 janvier dernier, viola et étrangla une petite fille de dix ans.

**CHRONIQUE LOCALE**

**A la Bibliothèque populaire**

Les diverses commissions de la Bibliothèque populaire de Cahors se sont réunies jeudi dernier pour s'occuper des mesures à prendre pour éviter la disparition des volumes ; — 129 volumes ont été pris... et non rendus en 1900. Comme les preneurs ont... oublié de faire enregistrer ces volumes, le bibliothécaire ne peut les réclamer à personne.

Les membres des commissions ont pensé qu'il convenait de prendre des mesures énergiques pour éviter le retour de semblables faits.

Les décisions prises, qui auront leur effet à partir du dimanche 28 courant, seront portées à la connaissance du public par une communication qui sera adressée à tous les journaux.

**Ecoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat**

Les concours d'entrée dans les écoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat, s'ouvriront en 1901, le lundi 1<sup>er</sup> décembre au siège des écoles.

Sont admis à se présenter à ce concours les jeunes gens âgés de 16 ans au moins, au 1<sup>er</sup> juillet 1901.

**Au 7<sup>e</sup>**

Le 7<sup>e</sup> de ligne, à moins d'ordres contraires, quittera le 14 mai prochain notre ville pour se rendre à Caylus, par étapes, où il va exécuter les tirs de combat.

Il restera douze jours absent de Cahors.

**Au Salon**

M. Rouget, sculpteur à Cahors, a été admis au Salon de Paris, pour sa maquette de la pierre tombale sur laquelle est sculptée la statue de l'ancien évêque de Cahors, M. Grimardias.

Cette pierre tombale sera placée dans la cathédrale de Cahors.

**L'Apôtre de ce bon « Quercinois »**

Si un apôtre s'avisait de quitter un jour le Ciel, c'est au *Quercinois* qu'il devrait descendre.

L'apôtre saint Paul descendit pour prêter aide et secours au journal légèrement conspué par les commerçants républicains de Cahors.

Un collaborateur du *Journal du Lot* avait dit son mot..... l'apôtre apparut, et — avec ce flair dont Mercier serait jaloux — il déclara que l'écrivain du *Quercinois* avait raison et que le rédacteur du *Journal du Lot* avait tort.

Parole d'apôtre qui erre..... très très fort.....

Et l'écrivain resta muet..... pourquoi ? pourquoi ? ? ?

**MOT-SCHILD XXII.**

Nous serions heureux — oh ! combien ! de connaître les conduites de Grenoble qui ont pu être faites aux rédacteurs du *Journal du Lot*, quels qu'ils soient.

**Collège de jeunes filles**

Par arrêté ministériel en date du 12 avril, Mlle Salvat, professeur au lycée de Toulouse, est désignée en qualité de suppléante dans la direction du collège de Cahors, pendant la durée du congé accordé à Mlle Baillet.

Par arrêté du 22 avril, Mlle Pardes, maîtresse primaire au collège de jeunes filles de Cahors, est déléguée en qualité de maîtresse répétitrice au lycée de jeunes filles de Montauban.

Par arrêté en date du 22 avril, Mlle Costes est déléguée en qualité de maîtresse primaire chargée de la classe enfantine au collège de jeunes filles de Cahors.

**Conférence de M. G. Rossignol**

C'est dimanche 28 avril, à 2 heures et demie précises et dans la salle du théâtre, que M. Georges Rossignol, notre compatriote et ancien élève de notre Lycée, fera la conférence annoncée sur la *Navigabilité de la Garonne et de ses affluents*, au point de vue agricole et commercial.

L'éminent Agrégé de l'Université, et professeur du Lycée de Bordeaux, vient ici comme professeur de géographie nous indiquer la nécessité de mettre en valeur notre Midi, et servir ainsi la cause du relèvement économique de la France par l'utilisation des voies navigables. Il a déjà fait cette même conférence à Bordeaux et dans plusieurs autres villes de la région Sud-Ouest, et partout son argumentation a été fort appréciée.

La conférence est publique et gratuite.

**Ménagerie Pezon-Lucas**

Dimanche soir, une belle représentation attirait à la ménagerie Pezon-Lucas, un nombreux public.

Après les exercices ordinaires présentés par les dompteuses MM<sup>les</sup> Léonda et Ana Pezon, une chanteuse a pénétré dans la cage aux lions et sous la protection de M<sup>lle</sup> Léonda Pezon, a chanté la romance « *Veux-tu* ».

Le public a fort applaudi.

Ce soir brillante représentation ; on annonce l'entrée d'un boucher dans la cage où, en présence des fauves, il égorgera un mouton.

**Théâtre de Cahors**

**TOURNÉE CH. BARET**

Judi soir, 25 avril, la tournée Ch. Baret donnera sur la scène de notre théâtre en représentation

**LA FILLE ÉLISA**

pièce en 3 actes de M. Ajalbert.

Cette pièce, jouée pour la première fois au théâtre Antoine, fut censurée il y a quelques années ; et ce n'est qu'à la suite d'une énergique campagne menée par la Pressa, et à la suite d'une interpellation adressée par M. Millerand, député, au ministre de l'instruction publique, que la mesure fut rapportée.

La fille *Elisa* est un des plus grands succès de l'époque.

Le spectacle commencera par

**POIL DE CAROTTE**

comédie en un acte de M. Jules Bernard, et sur *les talus*, pièce en un acte de M. Ajalbert.

M<sup>lle</sup> Nau et M. Mévisto, créateurs des principaux rôles de ces deux belles pièces, font partie de la troupe qui jouera jeudi soir sur notre scène.

Tous les cadurciens voudront aller les applaudir.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 25 ET 28 AVRIL 1901.

Allegro militaire,	Lehmann
La Grande Duchesse, (Ouv <sup>re</sup> )	Offenbach
Valse Bleue,	Margis
Rip-Rip, Fan <sup>re</sup> )	Planquette
Echo des Concerts, (qua <sup>re</sup> )	X.
De 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2. (Allées Fénélon)	

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 20 au 25 avril 1901

*Publications de mariages*

Jean, Henri, employé de commerce et Tailade, Marie, s. p.  
Gajeau, Gervais-Jean, typographe et Soulié Jeanne-Mathilde, s. p.  
Laveyrie, Alfred-Casimir, employé au chemin de fer et Mathieu Valérie s. p.

*Décès*

Segond, Dominique, propriétaire, 81 ans, rue Brives, 46.  
Souilhé, Marie dite Miette, domestique, 49 ans, célibataire, rue Pèlegri, 12.

**LE SANG DES BOTZARIS**

PAR NOEL GAULOIS

VIII

**LE JUIF YACOPOULO**

Le Juif eut un sourire obséquieux.

— Demande pardon de ton erreur à ce gentilhomme, Sarah ! fit-il. Tu t'es trompée. Vas-tu me faire mal venir des nobles habitants de ce pays ?

Et, comme si ce blâme verbal n'eût pas suffi, Yacopoulos repoussa sa femme.

Puis, reprenant, sur le ton flatteur que savent prendre les enfants d'Israël quand il s'agit d'écouler leurs marchandises :

— Ne me favoriserez-vous pas de quelque achat, seigneur ? Voici d'excellentes carabines anglaises, d'excellents pistolets, des sabres de Damas, le tout à des prix si bas que je perds réellement de l'argent ; ce que j'en fais, c'est pour concourir à la défense de votre beau pays.

— Apprends aux tiens la politesse, si tu veux ma clientèle, répondit Antonios, car c'était l'ancien maître d'équipage de la *Prosperous* qui se trouvait en cause. Et il tourna les talons.

— Faites votre choix, nobles seigneurs, reprit Yacopoulos sans s'émouvoir de la sortie.

Cette scène avait eu pour témoins deux hommes, qu'à leur costume il était facile de reconnaître pour des étrangers. L'un, véritable géant, mesurant au moins six pieds, et d'une carrure proportionnée, portait à peu près un costume identique à celui de Marcel ; l'autre, maigre et petit, était vêtu à la façon des marins français.

— N'empêche, mon bon, déclara le matelot, que le Juif ne trouvera pas de sitôt la pièce d'or. Je l'ai vue rouler à terre et aller se perdre dans une crevasse entre le plancher de sa cabane et la terre.

— Il faut le prévenir ! s'écria son compagnon ; pourquoi faire perdre une pièce d'or à ce marchand ?

— Tiens-toi donc tranquille, bagasse ; qu'il en perde le plus possible, ce sera tout bénéfice pour les braves gens !

— Cependant...

— Hé, mon petit, reprit le Marseillais en regardant le colosse de bas en haut, si tu avais navigué comme moi, pendant plus de quinze ans, sur les côtes de la Méditerranée, tu ne t'intéresserais guère à ce Juif d'Orient ?

— Celui-ci vend ses armes à des prix honnêtes !

— Trouve de l'air ! c'est qu'il les a volées alors, et si j'étais le maître dans cette ville, il ne les garderait pas longtemps. D'ailleurs, en un moment comme celui-ci, les armes appartiennent à ceux qui savent s'en servir.

— Alors, tu ne veux pas prévenir le mar-

chand ?

— Coquin de sort ! J'aimerais mieux me faire hacher. Viens avec moi, plutôt, féliciter ce brave qui l'a si bien remis à sa place.

Antonios, entouré de quelques Grecs, s'emportait au récit de son altercation avec Sarah.

— Laisse-moi te féliciter, camarade, dit le Marseillais en fendant le groupe et en saisissant la main du maître d'équipage. Tu les as bien relevés de leur insolence ; mais tu sais, la pièce d'or, ils ne l'auront pas de sitôt... Regarde-moi dans l'œil !

Il mit son index sur la paupière inférieure qu'il tira pour s'ouvrir démesurément l'œil, en même temps qu'une grimace mettait sa bouche de travers.

Cette mimique, dont la signification échappait à Antonios, le surprit autant que la démarche du Français.

— Tu te demandes qui je suis, camarade ? Mon nom est Hercule Lefort, né à Marseille d'un Stéphanopoli de Corse, d'un père phocéén pur sang, c'est te dire si j'aime ton pays. J'en suis un peu, pas vrai ! Mon compagnon, Aimable Doucet...

Le colosse s'inclina.

— Te casse pas en deux, pécaire, dit Lefort. Donc je disais qu'Aimable Doucet et moi sommes les soldats préférés du capitaine Pontac, que vous connaissez bien.

— S'il en est ainsi, tu es un ami, fit Antonios.

— Et pas des plus minces, compère, je te prie de le croire.

— Vraiment !

— Té, parbleu ! Pontac, mon officier, philhellène dans l'âme, est un brave homme, mais un peu fou. Tu sens.

— Non, je ne comprends pas bien.

— Tu vas voir : Donc, quand il sut que la Grèce s'agitait, il voulut partir pour la Grèce. Mais il avait besoin de quelqu'un de sûr et parlant le langage. Quand on sut cela sur la Canebière, il n'y eut qu'une voix : « Hercule Lefort est l'homme qu'il vous faut ! » Tu m'entends ?

— A merveille.

— Je suis fils de Grecque, j'ai navigué et fai vingt fois naufrage dans vos mers. Je dirai même qu'il n'est pas un écueil, de la pointe de la Sicile au Bosphore, sur lequel je n'aie failli faire naufrage. Tu juges ?

— Tu es un hardi matelot.

— Pontac, qui est Gascon — je le préférerais Marseillais — mais que veux-tu, on n'a pas toujours son rêve, Pontac s'écria : « Hercule sera mon compagnon ! » Il me cherche dans tout Marseille, il me demande à tous les carrefours, m'appelle à tous les échos, pas plus de Lefort que d'Hercule ! Tu saisis ?

— Achève.

— Un autre que Pontac se fût découragé. Mais cet homme a la volonté chevillée dans l'âme. « Il me faut Hercule, se dit-il. J'aurai Hercule ou j'y perdrai mon nom. »

(A suivre.)

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
21 Dim.	+ 19	+ 11	760	Vent
22 Lundi	+ 18	+ 12	760	Vent
23 Mardi	+ 19	+ 12	762	Couvert

Altitude moyenne de Cahors (Lycee), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable.  
D<sup>r</sup> HERBEAU.

Arrondissement de Cahors

**LUZEC.** — *Election du maire.* — Dimanche a eu lieu à Luzech, l'élection du maire, en remplacement de M. Bagel, décédé.  
M. Delmouly, adjoint a été élu.

Arrondissement de Figeac

**FIGEAC.** — *Tamponné.* — Samedi, à 3 heures du soir, le nommé Lacaze, domicilié à Figeac, rue Orthabadiat, a été tamponné par le train 3,614 sur le pont du Célé, entre Figeac et Viazac. Le sieur Lacaze, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital.

— *Accident.* — Samedi soir, le nommé L., journalier, atteint de surdité, traversait la voie du chemin de fer au lieu dit de Batailler.

Il portait sur ses épaules des planches lorsque survint le train de 3 h. 1/2, qui tamponna les planches et lança le porteur dans les fossés de la route.

L., a une oreille et un côté de la figure complètement abîmés et on craint des lésions internes.

C'est dire qu'on considère son état comme très grave.

Le bruit court que les planches, cause de l'accident, étaient le produit du maraudage dont le blessé est contumier et qu'elles appartenaient à la compagnie. Dans ce cas, la compagnie a vengé la compagnie et le châtiement bien sévère a suivi la faute de près.

— *Rixe sanglante.* — Dans la nuit du 20 au 21 du courant, les sieurs Pierre Blanc, colporteur, Laurent Cantaloube et Arnal Bertrand de Figeac, se sont pris de querelle dans la rue Orthabadiat.

Arnal tenait une *plaine* à la main, Blanc, en voulant la lui prendre s'est complètement coupé l'index de la main droite. Furieux, Blanc a tout aussitôt tourné cet instrument contre Cantaloube, lui en a donné un violent coup au front et lui a fait une blessure profonde. Une enquête est ouverte.

— *Transport de justice.* — Le parquet de notre ville, le juge d'instruction, le commis-greffier et M. Brugel, médecin légiste, se sont transportés lundi à Lunan, pour ouvrir une enquête sur une affaire d'empoisonnement.

L'enquête ouverte démontrera si les bruits qui circulent à ce sujet sont fondés.

— *Inspection.* — Samedi, MM. Gilles, inspecteur général de l'enseignement primaire; l'inspecteur d'Académie du Lot et l'inspecteur primaire de Figeac ont visité les écoles communales de notre ville.

— *Taxe sur les chiens.* — Le maire de la ville de Figeac a l'honneur d'informer ses administrés que le rôle de la taxe sur les chiens pour l'année 1901, rendu exécutoire par M. le Préfet, a été remis à M. le Receveur municipal chargé d'en opérer le recouvrement. Les réclamations qu'on pourrait avoir à présenter sur les inscriptions au dit rôle doivent être présentées par écrit à la sous-préfecture dans le délai de trois mois.

**CARDAILLAC.** — *Encore la rage.* — Une chienne appartenant à un propriétaire de notre commune, a mordu la jeune fille de son voisin Lapergue, âgée de huit ans. Il y a environ vingt jours que cette chienne avait été mordue par un chien enragé dont le signalement était identique à celui qui mordit, à la même époque, plusieurs de ses congénaires dans la commune de Linac. L'autopsie de l'animal ayant pleinement démontré qu'il était atteint de la rage, la petite Lapergue a été conduite à Paris pour suivre le traitement Pasteur.

**ASSIER.** — *Vol à l'américaine.* — La victime de ce vol est le nommé G. T..., cultivateur à Bédier, qui s'était rendu à notre foire pour acheter une paire de bœufs. Il se trouvait sur le foirail en compagnie de sa mère examinant une paire de ces animaux. Survint un individu, qui, lui aussi, désirait se monter et qui conseilla à T... d'attendre avant de bâcler le marché.

« Vers le soir, dit-il, les prix fléchiront. » Et, en même temps, il ramassa une pièce de un franc qu'il feignit de trouver, et proposa d'aller prendre un verre dans un café voisin. Celui-ci accéda au désir de son interlocuteur, et s'y rendit avec sa mère. Le compère ne tarda pas à rejoindre le trio. Il était riche et faisait du bien en distribuant des sommes d'argent aux malheureux.

Il donna à T... et à sa mère une pièce de 5 fr. et les engagea à mettre leur argent dans la sacoche qu'il portait et qui était à n'en pas douter remplie de louis. Ils y consentirent, sur la promesse que leur fit l'individu qu'il se rendrait le lendemain à Bédier. Le lendemain, ne voyant rien venir, ils se décidèrent à ouvrir la sacoche qui, comme bien l'on sait, ne contenait que du papier et des cailloux. On juge du désespoir de ces deux malheureux naifs dont la situation de fortune est très précaire.

Arrondissement de Gourdon

**SAINT-CÉRÉ.** — *Incendie.* — Le 21 avril, vers quatre heures et demie du matin, un incendie s'est déclaré à une maison appartenant au sieur Loubières, menuisier à Saint-Céré. Cet immeuble a été complètement dévoré par les flammes. Pertes 3,500 francs, couvertes par une assurance.

Grâce à un service d'ordre rapidement organisé par la gendarmerie, les maisons voisines, construites en cloisons, ont pu être préservées.

Nos jeunes pompiers se sont, comme toujours, montrés pleins d'entrain et de sang froid.

**SARRAZAC.** — *Dispute étrange!* — Dimanche dernier, une dispute intempestive s'est élevée dans la sacristie, entre le desservant de la paroisse et une des religieuses du couvent.

Les personnes qui se trouvaient dans l'église ont entendu des mots... furieusement prononcés; menaces et... aménités allaient leur train; la religieuse a poussé si vivement la porte, qu'on aurait cru entendre le bruit du tonnerre. Etait-ce pour des bouts de chandelles trop usés que nos querelleurs en sont venus là? Nous l'ignorons encore; mais l'avenir pourrait nous réserver quelque surprise à l'encontre de celle du 27 juillet dernier!

Touchant exemple de douceur chrétienne!

Chez nos voisins

**SARLAT (Dordogne).** — *Les armes à feu.* — Le petit Jean Héral, âgé de 7 ans, s'étant emparé d'un fusil qui était chargé, a dirigé l'arme sur une fillette du même âge. Le coup étant parti, la fillette a été atteinte à l'abdomen. Elle est morte deux heures après.

**VILLENEUVE (Aveyron).** *Dans un puits.* — Ces jours derniers, un pénible évènement a mis en émoi la population de Villeneuve. Mlle Adèle Boyer, âgée d'une quarantaine d'années, était allée faire une promenade matinale. Sans doute un peu fatiguée, elle commença l'imprudencia de s'asseoir sur la margelle d'un puits.

Le froid dut la saisir, elle perdit connaissance et tomba dans l'eau. Sa famille ne la voyant pas rentrer, envoya une bonne dans la direction que quelques personnes lui avaient vu prendre. Arrivée près du puits, elle vit le chien de la maison et le chapeau de la pauvre demoiselle qui avait dû le quitter pour se mettre à son aise. La servante eut le pressentiment d'un malheur et courut en ville donner l'alarme. Le puits fut sondé, et l'ont fini par accrocher les vêtements. M. le maire demanda une personne de bonne volonté pour descendre dans le puits, et offrit même de l'argent. Le puits ayant 10 mètres de profondeur et trois mètres d'eau, il y eut un moment d'hésitation.

M. le docteur Chairet, du Rieu, ami de la famille, arrivé un des premiers se fit immédiatement passer une corde autour des reins, et, au moyen d'une échelle, put saisir le corps de la pauvre demoiselle qui, hélas! avait cessé de vivre. La mort remontait à plusieurs heures.

cher un verre, ni manger une figue; et vous m'écouteriez, si vous avez le courage d'un lapin. Vous! être nourris des restes de leur table... pardieu! ce n'est pas digne des soldats de la France.

— Hein! qu'est-ce que tu dis? grommela Miou-Matou, en lui jetant un regard sous ses sourcils broussailleux.

— Tout simplement qu'une grande dame vous a envoyé du champagne, voilà tout. Sarristi! il est facile de faire la sainte et la Samaritaine avec deux mots à son maître d'hôtel et un rouleau d'or qu'on ne regrette pas! De cette façon-là vous voyez, les riches peuvent tout acheter, même le ciel, à très bon compte.

Après cette mordante apostrophe, Cigarette laissa le père Matou convaincu qu'il fallait qu'il fût déjà mort et au rang des anges pour qu'on commençât à lui parler de champagne.

Et, trotinant entre les deux longues rangées de lits et les soldats malades qui les occupaient, elle poursuivit son chemin, comme un oiseau, jusqu'à une autre salle remplie, comme la première, de malades de tous les grades et de tous les âges, depuis le jeune conscrit, grelottant la fièvre, jusqu'au vétéran en cheveux blancs couvert de blessures. Cigarette était aussi caustique que Voltaire ce matin-là.

En arrivant près de l'hôpital, elle avait par hasard entendu dire que la princesse d'Amagüe avait fait un don d'une munificence extrême aux soldats malades... un don de vin, de fruits et de fleurs qui adouciraient leurs lon-

BULLETIN FINANCIER

Les allures du Marché continuent à se montrer satisfaisantes, les affaires sont actives sur l'ensemble de la cote qui fait preuve de fermeté.

Nos rentes ont progressé, le 3% à 101,35, le 3 1/2% à 102,85 et l'Amortissable à 99,97. Le marché des Sociétés de Crédit a été assez actif. Le Crédit Foncier s'est négocié à 650, le Comptoir National d'Escompte à 579, le Crédit Lyonnais à 1,038, la Société Générale à 614.

Les Chemins français sont calmes. Le Lyon à 1,746 et le Nord à 2,200 ont seuls été traités. Le Suez en hausse de 25 fr. clôture à 3,775. Parmi les fonds étrangers, l'Extérieur ferme à 7,322, l'Italien à 96,45, le Portugais à 25,90, le Russe 3% 1891 à 86,40, le Turc D à 24,50 et la Banque Ottomane à 553.

Sur le marché en Banque, les actions de la Société d'Exploitation des Brevets Porchére, se traitent à 190 et 195.

On peut se procurer au prix de 35 à 40 francs les nouvelles actions des Lumières North Américaine C<sup>o</sup> L<sup>a</sup> sur les Marchés de Lyon de Paris et de Londres.

L'Aliment complet de Maxime Groult

Fils aîné à base de légumine ou caséine végétale contenant des éléments nutritifs intensifs, constitue pour les enfants au moment du sevrage et pour les y préparer, pour les vieillards, les albuminuriques, les malades, les tuberculeux, etc., l'ALIMENT COMPLET IDEAL. — Gros, Imp. Leblanc, Paris XV<sup>e</sup>. Echantillon gratuit sur demande.

LE RETOUR D'AGE

L'Elixir de Virginie qui guérit les Varices, le phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors

- Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- M<sup>me</sup> LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux 16, rue Nationale.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 167

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXIII

LE PETIT LÉOPARD DE FRANCE

Voilà la gloire! La misère qui devient de l'héroïsme, parce que la France en a besoin, parce que l'honneur du soldat le veut ainsi. Voilà la gloire! Elle est ici aujourd'hui, à l'hôpital, plus qu'on ne la voit jamais dans la Cour des Tuileries, où la foule brillante des maréchaux se rassemble!

Sa voix claire vibrât comme un clairon; son sang ardent enflammait ses joues brûlantes : cette éloquence vive, fière, mélancolique touchait singulièrement les cœurs de ses auditeurs; car, quoiqu'elle ne sût ni lire ni écrire, Cigarette avait en elle le germe de cette puissance que le monde appelle confusément le génie.

Il y avait des hommes dans cette salle, des hommes aux manières brutales, souillés de crimes, ignorants comme les taureaux des plaines, et comme eux, élevés et dressés pour le meurtre, cependant, il n'en fut pas un seul parmi eux qui ne saisit, dans ces paroles, quelque rayon de lumière et qui ne se sentit

ému en les entendant.

Là-bas, en plein air, dans la cour de la caserne ou dans les allongées du camp, la petite pouvait les tancer avec fureur, se moquer d'eux sans pitié, les rallier à coups de plat de sabre, s'ils se mutinaient, les flageller par les plus sanglantes ironies, s'ils se montraient récalcitrants; mais ici, à l'hôpital, elle les aimait, ils le savaient, et cette affection donnait un son doux et musical à la passion que contenait sa voix.

Elle se mit à battre la charge avec ses talons.

— Tout de même on n'est pas en paradis sur le grabat, hein, père Matou? — dit-elle d'une voix saccadée.

Elle était un peu fâchée contre elle, même de son enthousiasme momentanément elle connaissait le caractère de ses enfants aussi exactement qu'un trompette connaît les notes de la diane... elle savait qu'ils aimaient à rire même en face de la mort, et que à moitié morts de douleur à la vue du cadavre d'un camarade, ils se seraient écriés dans leur brusque gaieté : — Ah! le bon zig, il a avalé sa cartouche!

— Le paradis! — dit le père Matou d'une voix sourde. — Ou! est-ce qu'on a besoin de cela? Si on avait seulement quelques bidons d'eau-de-vie, alors...

— De l'eau-de-vie? Oh! vous allez être de trop grands aristocrates pour cela à présent! — s'écria Cigarette, avec une expression moqueuse inexprimable. — Les grandes dames vous ont pris sous leur patronage, Macasch! si j'étais à votre place, je ne voudrais ni tou-

gues et pénibles heures d'hôpital pendant plusieurs semaines.

Quelle pouvait être cette princesse? Elle n'en savait rien; mais ce titre en disait assez. C'était une grande dame... bah!

Et Cigarette détestait les aristocrates... quand ils étaient du sexe féminin.

— Un aristocrate dans l'adversité est un aigle, — disait-elle, — mais un aristocrate dans la prospérité, c'est un paon.

Voilà pourquoi elle se moquait, avec toute l'insolence imaginable, des jeunes nobles riches, tandis qu'elle prenait le parti de Marquise, de Bel-à-Voir et d'autres aventuriers, qui avaient enterré leurs seize quartiers sous le bouclier noir des bataillons d'Afrique.

Un mot par-ci, une poignée de main par-là, alternativement tendre, douce, et joyeuse.

Elle arriva enfin auprès du lit qu'elle était venue plus spécialement visiter.

Sur ce lit était étendu le corps émacié d'un homme autrefois beau comme un dieu rêvé par un Grec.

Des gouttes de sueur dénotant une grande angoisse perlaient sur son front; ses dents étaient serrées sur ses lèvres blanches et desséchées; ses grands yeux, cerclés de bistre, avaient ce regard vague, empreint d'une anxiété profonde, qui brille dans les yeux d'un taureau espagnol frappé à coups redoublés par le matador et qui cependant ne peut pas mourir.

Elle se pencha doucement vers lui.

(A suivre).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS  
SERVICE D'HIVER (AU 12 NOVEMBRE 1900)

De Paris à Toulouse

	17	5	23(1)	35	1125
	EXPRESS.	EXPRESS.	EXPRESS.	DIRECT.	OMNIBUS.
	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.
PARIS.....	départ.. 3 10 <sup>s</sup> .	10 19 <sup>m</sup> .	8 53 <sup>s</sup> .	11 15 <sup>s</sup> .	—
LIMOGES.....	arrivée. 1 50	4 40	3 10 <sup>m</sup> .	9 2	—
	départ.. 3 31	4 46	3 18 <sup>m</sup> .	9 29 <sup>m</sup> .	—
BRIVE.....	arrivée. 6 36 <sup>m</sup> .	6 34 <sup>m</sup> .	4 57	12 32 <sup>m</sup> .	—
	départ.. 6 45 <sup>m</sup> .	7 1 <sup>s</sup> .	5 5	1 1	7 11 <sup>s</sup> .
Gignac-Cressensac.....	—	—	—	1 38	7 49
SOULLAC.....	arrivée. 7 40	7 37	5 44	1 59	8 10
	départ.. 7 45	7 38	5 47	2 3	8 18
CAZOULÈS.....	arrivée. 7 52	—	—	2 10	8 25
	départ.. 7 53	—	—	2 11	8 27
Lamothe-Fénelon.....	—	—	—	2 26	8 42
Nozac.....	—	—	—	2 37	8 53
GOURDON.....	—	8 3	6 15	2 50	9 6
Saint-Clair.....	—	—	—	3 1	9 16
Dégagnac.....	—	—	—	3 12	9 28
Thédirac-Peyrilles.....	—	—	—	3 24	9 40
Saint-Denis-Catus.....	—	—	—	3 35	9 51
Espère.....	—	—	—	3 45	10 1
CAHORS.....	arrivée. 9 32	8 39	6 54	3 56	10 12 <sup>s</sup> .
	départ.. 9 41	8 45	7 3	4 5	10 12 <sup>s</sup> .
Sept-Ponts.....	—	—	—	4 16	7 42 <sup>m</sup> .
Cieurac.....	—	—	—	4 32	7 59
Lalbenque.....	—	—	—	4 40	8 8
Caussade.....	—	9 23	7 45	5 15	8 45
MONTAUBAN.....	arrivée. 11 19	9 47	8 10	5 55	9 27
TOULOUSE.....	arrivée. 12 14 <sup>s</sup> .	10 35 <sup>s</sup> .	8 59	7 51	—

(1) Le train EXPRESS 17 qui part de Paris à 10 h. 5. prend des voyageurs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu).

De Toulouse à Paris

	140 (1)	16	1140-1128	1132	26	1126	1136	40
	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.
TOULOUSE.....	d. 1 30	2 43 <sup>s</sup> .	3 18 <sup>s</sup> .	5 45 <sup>s</sup> .	8 40 <sup>s</sup> .	—	9 16 <sup>m</sup> .	5 30 <sup>m</sup> .
MONTAUBAN.....	d. 1 50	3 37	4 32	7 30	9 31	—	10 53	7 25
Caussade.....	—	4 1	5 12	8 11	9 53	—	11 33	8 6
Lalbenque.....	—	—	5 53	8 52	—	—	12 13 <sup>s</sup> .	8 48
Cieurac.....	—	—	6 2	9 1	—	—	12 22	8 57
Sept-Ponts.....	—	—	6 14	9 13	—	—	12 34	9 9
CAHORS.....	arr. 2 46	4 38	6 22	9 21	10 30	—	12 42	9 17
	dép. 2 50	4 48	6 40	—	10 38	5 57 <sup>m</sup> .	—	9 36
Espère.....	—	—	6 53	—	—	6 11	—	9 48
St-Denis-Catus.....	—	—	7 7	—	—	6 25	—	10 1
Thédirac-Peyril.....	—	—	7 21	—	—	6 41	—	10 14
Dégagnac.....	—	—	7 30	—	—	6 50	—	10 23
Saint-Clair.....	—	—	7 40	—	—	6 59	—	10 32
GOURDON.....	—	5 30	7 55	—	11 18	7 17	—	10 45
Nozac.....	—	—	8 4	—	—	7 26	—	10 53
Lamothe-Fénel.....	—	—	8 13	—	—	7 36	—	11 2
CAZOULÈS.....	a. —	—	8 25	—	—	7 48	—	11 14
	d. —	—	8 26	—	—	7 49	—	11 15
SOULLAC.....	a. 3 48	5 51	8 34	—	11 37	7 57	—	11 22
	d. 3 49	5 55	8 39	—	11 38	8 7	—	11 25
Gignac-Cressensac.....	a. —	—	9 9	—	—	8 37	—	11 51
	d. 4 25	6 31	9 44	—	12 14 <sup>m</sup> .	9 11	—	12 23 <sup>s</sup> .
BRIVE.....	a. 4 30	7 3	—	—	12 23	—	—	12 50.
	d. 4 30	7 3	—	—	12 23	—	—	12 50.
PARIS. arrivée.	12 9 <sup>m</sup> .	4 37 <sup>m</sup> .	—	—	9 37	—	—	11 31.

(1) Le train 140 ne prend que des voyageurs de 1<sup>re</sup> classe; il prend exceptionnellement les voyageurs possédant un billet comportant un trajet simple d'au moins 400 kil. en 2<sup>e</sup> classe et 300 kil. en 3<sup>e</sup> classe.  
(2) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

	Omnibus.	Poste.	Omnibus.
CAHORS — D.	6 5	12 50	6 0.
Mercuès.....	6 10	1 4	6 44 <sup>s</sup> .
Arrêt Douelle	6 23	1 8	6 48 <sup>s</sup> .
Parnac.....	6 30	1 15	6 55
Luzac.....	6 36	1 21	7 2
Castelfranc.....	6 49	1 33	7 15
Arrêt Prayzac	6 52	1 38	7 18
Puy-l'Évêque.....	7 1	1 43	7 28
Duravel.....	7 8	1 50	7 35
Soturac-Touzac	7 16	1 58	7 43
Fumel.....	7 25	2 7	7 53
LIBOS — A.	7 31	2 13	7 57
PARIS — Ar.	11 19 <sup>s</sup> .	4 37	9 25 <sup>m</sup> .

De Libos à Cahors

	Poste.	Omnibus.	Omnibus.
PARIS — D.	7 51	11 15	7 18 <sup>m</sup> .
LIBOS — A.	7 6	3 5	8 55 <sup>s</sup> .
Mercuès.....	6 30	3 48	9 9 <sup>s</sup> .
Fumel.....	6 6	3 24	9 15
Soturac-Touzac.....	8 16	3 34	9 23
Duravel.....	8 25	3 41	9 32
Puy-l'Évêque.....	8 30	3 48	9 39
Arrêt Prayzac.....	8 37	3 55	9 46
Castelfranc.....	8 45	3 59	9 51
Luzac.....	8 54	4 9	10 1
Parnac.....	9 3	4 17	10 9
LIBOS — A.	9 8	4 22	10 14
Mercuès.....	9 15	4 27	10 19
CAHORS — A.	9 25	4 39	10 31

De Cahors à Capdenac

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAHORS — D.	7 25	1 27	6 27.
Capdenac halte	7 32	1 36	6 36 <sup>s</sup> .
Arcambal.....	7 43	1 47	6 46
Vers.....	7 52	1 56	6 54
Saint-Géry.....	8 4	2 4	7 2
Condat.....	8 14	2 17	7 14
St-Cirq, halte.	8 21	2 24	7 20
St-Martin-Lab.....	8 33	2 36	7 28
Calvignac, halte.	8 44	2 47	7 35
Cajarc.....	8 55	2 58	7 47
Montbrun, halte	9 6	3 6	7 57
Toirac.....	9 16	3 16	8 6
Lamadelleine.....	9 29	3 29	8 18
CAPDENAC, A.	9 41	3 41	8 30

De Capdenac à Cahors

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAPDENAC, D.	7 33	11 9	5 19.
Lamadelleine.....	7 43	11 21	5 31 <sup>s</sup> .
Toirac.....	7 56	11 33	5 43
Montbrun, halte	8 4	11 42	5 52
Cajarc.....	8 14	11 55	6 4
Calvignac, halte	8 24	12 6	6 15
St-Martin-Lab.....	8 32	12 14	6 24
St-Cirq, halte.....	8 40	12 23	6 33
Condat.....	8 46	12 30	6 40
Saint-Géry.....	9 9	12 45	7 4
Vers.....	9 5	12 51	7 16
Arcambal.....	9 13	1 1	7 28
Capdenac, halte.....	9 23	1 11	7 36
CAHORS — A.	9 31	1 19	7 34

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1481<sup>e</sup> livraison (20 avril 1901).

Le Rubis de Lapérouse, par G. de Beauregard. — Un combat contre les aigles des Alpes, par Fr. Ancis. — Cœur brisé, par M<sup>me</sup> la Comtesse de Houdetot. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6<sup>e</sup>.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6<sup>e</sup>. — Sommaire du 21 avril 1901.

V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — Louis Dépret : Un monsieur comme tout le monde. — Mathilde Alamic-Norbert Dys (suite). — Henry Kistemaekers : La Baronne des Saules (suite). — Alphonse Daudet : Premier voyage, premier mensonge. — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jules Gros : L'homme fossile (suite). — Variétés.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris, 6<sup>e</sup>.

Sommaire du n° 1456, du 20 avril 1901.

Les conduites d'eau en bois, par Pierre de Mériel. — Le chemin de fer électrique aérien de Berlin, par D. Bellet. — A quelle heure se lèvent les étoiles, par O. Noir. — Le tabac dans l'île de Cuba, par Jacques Boyer. Photographie, par J. Mareschal. — La flore alpine et son acclimatation dans les jardins, par Henry Correyon. — L'usine à air comprimé de Billancourt, par Georges Caye. — Société française de physique, exposition annuelle, par J. L. — Chronique. — Académie des sciences; séances des 9 et 15 avril 1901, par Ch. de Villedeuil. — Pendule à télégraphe, par P. Gobaile.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infaillible contre la Gelée printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides, ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.

A CAHORS s'adresser à M. DESPREZ, ingénieur Agent général de la Compagnie.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition industrielle et artistique de Montauban (1901)

A l'occasion de l'inauguration officielle du monument élevé à la mémoire des combattants et du grand concours musical, aura lieu à Montauban, durant juillet et août prochain, à la halle aux grains et sur son esplanade, une exposition industrielle et artistique qui recevra tous les produits de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de l'horticulture, les travaux scolaires et les Beaux-Arts.

En attendant l'installation des bureaux, s'adresser pour plus amples renseignements, par correspondance, à M. le commissaire général de l'exposition industrielle et artistique, à la halle aux grains, Montauban.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris,

aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Billets de libre circulation pour les plages de Bretagne

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1901, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay : première classe, 100 fr. — Deuxième classe, 75 fr.

2<sup>o</sup> Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres : première classe, de 0,1344. — Deuxième classe, de 0,09072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1<sup>er</sup>, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez);

Le 2<sup>o</sup>, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares;

Le 3<sup>o</sup>, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04x0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

VALIDES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Lagmor), Quimper (Pouldu), Concarneau (Bermeil, Fomesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).